Simone Wahl
Directrice du Kindertreff à Lyon, membre du conseil d'administration du CEPPRA [1] et de l'Acepp [2]

L'Allemagne est un pays fédéral, ce qui implique une autorité par région dans les affaires culturelles et scolaires. Une situation qui a certes des inconvénients mais aussi des avantages, comme celui de proposer une base de réflexion plus large avec de nombreux acteurs. Une réflexion qui débouche sur un accueil de la petite enfance très différent qu'en France. Pour le comprendre, considérons de plus près l'histoire récente et les choix politiques de ce pays.

Le système éducatif de la petite enfance en Allemagne

Allemagne
Autriche
Belgique
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Grande-Bretagne
Grèce
Hongrie
Irlande
Italie
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Roumanie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Tchéquie
Turquie

Il est indispensable, dans toute comparaison, de ne jamais perdre de vue que chaque différence trouve son origine dans l'histoire de son développement. Avant de modifier un système, il convient d'en connaître la source. Une différence de grande importance concernant la structuration des systèmes éducatifs est le modèle d'organisation de chaque état. L'Allemagne, par exemple, est un état fédéral. Cela implique une autorité par région (au nombre de 16) dans les affaires culturelles et scolaires (*kulturhohheit*), autorité définie par la loi. Les personnes qui vivent en Allemagne ou y ont des relations proches, connaissent ses avantages, mais aussi les difficultés que cela engendre.

La multitude de possibilités présentes en Allemagne rend la vision globale plus complexe. On peut comprendre ainsi pourquoi un programme d'éducation nationale, avec toutes les facilités que cela apporterait, est peu envisageable dans un tel pays. En revanche, l'avantage du système fédéral est de proposer une base de réflexion plus large, avec de nombreux acteurs.

Un secteur en pleine évolution

Une récente étude comparative franco-allemande [3] montre l'écart considérable entre le souhait des femmes d'avoir des enfants et l'apport positif dans la vie avec un ou plusieurs enfants. 80 % des Français considèrent la France comme un pays où les enfants sont les bienvenus et où leur accueil est satisfaisant, contre 25 % en Allemagne. En France, 64 % des femmes avec enfants travaillent, contre 49 % en Allemagne. Le taux de natalité en France est de 2,0 ; en Allemagne de 1,3.

Que se passe-t-il dans le pays où est né le fondateur du *kindergarten* (jardin d'enfants), Friedrich Fröbel ?

L'offre et la nature des modes de garde, le contenu pédagogique entre les deux pays se différencient autour de deux grandes lignes : l'offre des modes de garde en Allemagne pour les tout-petits est moins élaborée et moins considérée, et la scolarisation ne commence qu'à l'âge de 6 ans, avec l'entrée à l'école primaire ; le choix de maintenir, dans les lieux d'accueil pour enfants (*kindergarten*), l'atout et l'aspect socio-pédagogique (*sozial-pädagogisch*) et de ne pas commencer la scolarisation à un très jeune âge est réaffirmé, de nos jours, par de grands pédagogues.

Pour comprendre la situation actuelle, il est nécessaire de prendre en compte l'histoire récente et les choix politiques.

Après la seconde guerre mondiale, lors de laquelle les institutions publiques ont été utilisées par un régime national-socialiste, des décisions importantes ont dû être prises afin d'éviter que cela ne se reproduise. L'économie étant en hausse, la femme qui restait à la maison était un signe de luxe et celles qui « faisaient garder » leur enfant étaient mal considérées, soit comme incompétentes pour élever leurs enfants (les soi-disant « mères corbeau » [*Rabenmutter*]), soit comme venant d'un milieu social défavorisé et donc obligées de travailler.

Aujourd'hui, le secteur de la petite enfance est en pleine évolution : les femmes expriment de plus en plus leur désir de lier vie familiale et vie professionnelle. Des changements dus aux évolutions et fléaux sociétaux. Autre constat : les femmes très diplômées, tenant des postes à hautes responsabilités, n'ont plus d'enfant. Raisons pour lesquelles l'Allemagne se préoccupe actuellement beaucoup du secteur de la petite enfance. De nouvelles mesures mises en

place par le gouvernement et un léger *baby-boom* après la coupe de monde de foot laissent place à l'espoir. Un élément décisif, parmi d'autres, pour le choix d'avoir un enfant ou non, est la mise en place d'allocations familiales conséquentes.

Les allocations familiales

• *Le congé maternité* commence six semaines avant la naissance et se termine huit semaines après. Durant ce temps, les femmes reçoivent une indemnisation journalière à hauteur de 13 euros maximum. La différence avec le salaire net est versée par l'employeur. Il existe également une allocation unique de maternité de 210 euros.

• Il est possible de prolonger ce premier congé, pour la mère ou le père, par le *Elterngeld, l'allocation parentale*, qui depuis le 1er janvier 2007 est d'une durée de 12 mois. Si le partenaire, mère ou père, décide de prendre un congé de deux mois, celui-ci est prolongé à 14 mois. L'allocation parentale, versée pendant le congé parental, est fixée à 67 % du revenu, avec un minimum de 300 euros et un maximum de 1 800 euros par mois. Depuis la reforme, on a vu doubler le nombre de pères profitant de cette mesure. Le poste qui était occupé avant le départ en congé parental est maintenu ; l'employeur n'a pas le droit de prononcer un licenciement pendant ce temps-là. La suite de cette allocation parentale est le congé parental : il peut durer jusqu'à l'âge de 3 ans de l'enfant. L'allocation perçue est de 300 euros mensuels pendant les deux ans et de 450 euros si l'on ne prend qu'une année de congé parental.

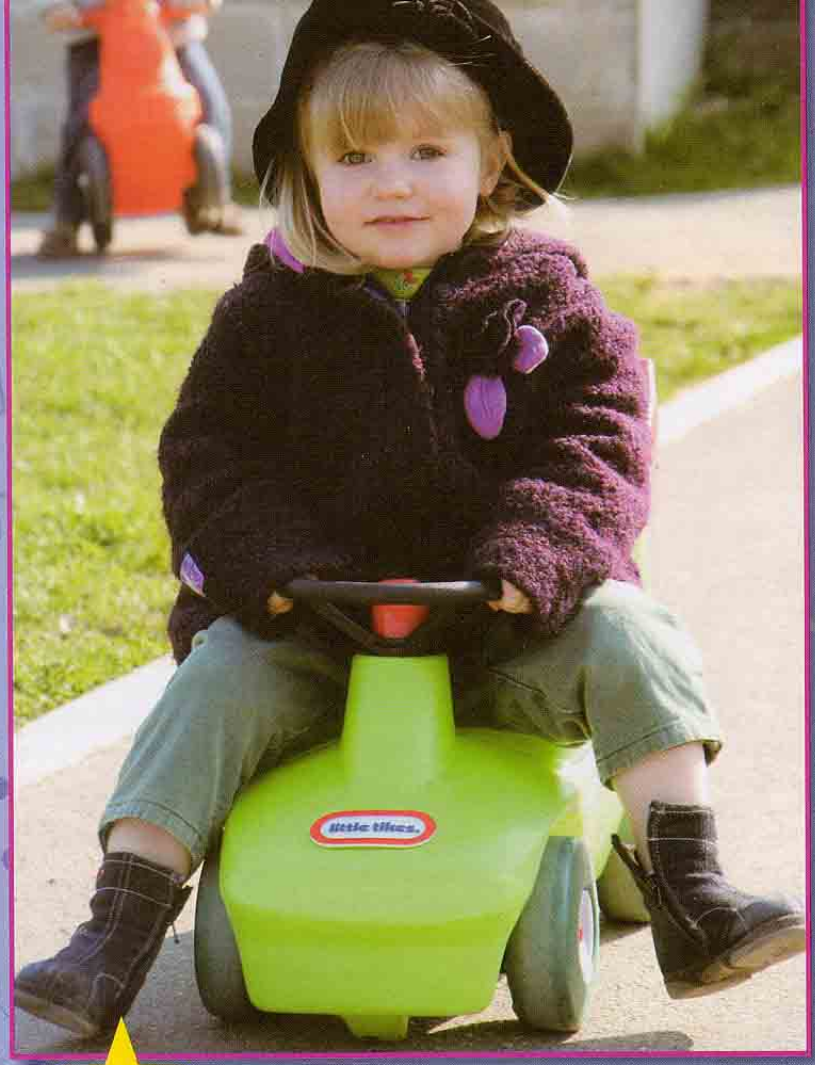

L'accueil de la petite enfance

Historique

Le premier jardin d'enfants a vocation éducative – et non plus simple garderie – a été créé par Friedrich Fröbel en 1840 à Thüringen. L'ère de l'industrialisation avec l'emploi des femmes, comme dans tous les pays de l'Europe, le désir de l'amélioration des conditions de vie, y compris celui de faire baisser le taux de mortalité des nourrissons en créant des lieux pour les garder « sains et saufs », ont engendré les systèmes collectifs de garderie. Fröbel a influencé très tôt ce mouvement avec le principe de réunir des aspects socio-pédagogiques dans un projet d'éducation élémentaire à travers le jeu. Les *kindergarten* ont eu dès le début pour objectif premier les valeurs éducatives : l'enfant était considéré comme une petite graine qu'il fallait aider à pousser. C'est aussi pour cette raison que chaque structure a été dotée d'un jardin, où chaque enfant était responsable d'un petit bout de terrain, d'où le nom « jardin d'enfants ». Découvrir le monde à travers le jeu, idée fondamentale de Friedrich Fröbel, a été reprise par des pédagogues dans le monde entier.

Les jardins d'enfants ont eu comme vocation de compléter l'éducation familiale. Il fallait éveiller les compétences dans les domaines cognitif, créatif, etc. Au départ, la théorie de Fröbel visait plutôt à développer l'éducation dans un cadre familial. Mais les structures collectives lui ont permis de mettre en application ses théories d'auto-apprentissage par le jeu et de former des éducatrices. Par la suite, ses idées sont devenues fondatrices de jardins d'enfants. C'était également une idée de Fröbel d'intégrer le jardin d'enfants dans le secteur de l'éducation générale, qui a trouvé sa reconnaissance officielle en Allemagne en 1922.

Dans les années 1970, suite aux mouvements de libéralisation, et malgré une politique qui souhaitait ne pas favoriser le travail des femmes, le débat de la « situation de détresse dans l'éducation » a propulsé le jardin d'enfants sur le devant de la scène. Le jardin d'enfants est alors reconnu dans l'éducation élémentaire, sans toutefois être annexé au système scolaire. La création des nouvelles structures augmente, le chiffre des enfants fréquentant un jardin d'enfants, de 33 % en 1965, passe à 79 % en 1979. Par la même occasion reprend la discussion d'un apprentissage préscolaire pour les enfants de 5 ans, l'année précédant l'entrée en école primaire.

Quelle approche ?

Parlez à un Allemand de la garde et de l'éducation de l'enfant de 3 à 6 ans, et il lui viendra à l'esprit l'image d'un enfant évoluant en toute liberté, choisissant un jeu, seul ou avec un camarade, demandant l'aide d'un adulte parfois, changeant d'activité à son rythme, ou participant à celle proposée par un des deux éducateurs. Cet enfant, s'il le désire, peut rester indépendant au sein du groupe, à condition d'en respecter les règles de la vie commune (en particulier concernant le partage, le respect de l'autre, le dialogue, l'échange – d'autant que les tranches d'âge sont mélangées). Il

1 - Le CEPPRA (Collectif Enfants Parents Professionnels Rhône Associatif), créé en 1986, anime un réseau d'une quarantaine de structures d'accueil de jeunes enfants à gestion parentale et associative mais offre de nombreux autres services en terme de formation, d'accompagnement à la vie associative, de recherche et d'étude en direction d'environ 150 services à l'enfance du département. Par ailleurs elle accompagne depuis plusieurs années l'émergence de projets plus particulièrement en zones sensibles rurale et urbaine en favorisant la participation des habitants et le lien social.

2 - Association des collectifs enfants parents professionnels.

3 - Réalisée par l'institut Allensbach.

peut même se déplacer souvent dans toute l'institution, comme il le désire !

Un Français, en revanche, aura une tout autre vision d'un enfant du même âge : il le verra plutôt assis, écoutant l'enseignant, suivant ses instructions, travaillant sur des fiches, ainsi que tout le groupe, ou sous-groupe, d'après un rythme très régulier quotidien (emploi du temps défini par l'adulte), en récréation à heure fixe, jouant durant les moments aménagés.

Donc deux images très différentes, bien sûr stéréotypées. L'une où l'on a le sentiment de mouvement, de fluidité, d'autonomie, d'initiative de l'enfant, où l'apprentissage est davantage axé sur la cohabitation, utilisant surtout le support matériel, et le contact individuel avec un accompagnement personnalisé grâce à la présence de deux éducatrices de même niveau de formation, effectuant leur programme, établi d'après un programme régional. L'autre où l'adulte a une place centrale, plus directive, devant suivre un programme élaboré selon des instructions ministérielles, où la discipline exigée est plus importante, où l'apprentissage est surtout orienté pour préparer la scolarité primaire (lire, écrire, compter).

Dans les deux cas, il y a une volonté de favoriser l'utilisation optimale des ouvertures cognitives de l'enfant, mais les approches sont différentes.

Le concept de programme de *bildung* (voir plus loin) n'évoquera pas non plus la même chose pour un Allemand ou un Français : pour le premier, c'est un cadre dans lequel il doit créer sa propre méthode, selon le projet de la structure, et selon les particularités régionales, un cadre donc plus souple adaptable aux différences interculturelles ; pour le second, ce sont des directives à caractère obligatoire pour atteindre des objectifs d'apprentissage nationaux, en adaptant le projet de l'établissement en fonction.

Quels lieux ?

Les *kinderkrippen* (crèches) accueillent les enfants avant 3 ans. Les *kindergarten* accueille classiquement des enfants de 3-6 ans, avec des horaires aménagés.

Face à la demande croissante de places en crèche et une occupation plus faible des places en *kindergarten*, due à un taux de natalité en baisse, beaucoup de structures répondent à cette demande, en élargissant leur offre d'accueil à des enfants à partir de 2 ans.

Actuellement, seuls 13,7 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés en dehors du contexte familial, dont 11,7 % en crèche et 2,2 % chez des assistantes maternelles agréées. Les parents qui ne peuvent pas bénéficier de l'offre publique font appel, pour la plupart, aux grands-parents qui prennent le relais, suivis par des babysitters, des frères et sœurs, des amis, la famille au sens large et des assistantes maternelles non agréées.

Les places chez les assistantes maternelles sont rares, car cela reste un mode de garde trop coûteux pour la plupart des familles.

24 % de *kindergarten* dans les anciennes régions (l'ouest) proposent un accueil à la journée et 98 % dans les nouvelles régions (l'est). Cette différence dans ce secteur entre l'ancienne Allemagne de l'Est et celle de l'Ouest est, même de nos jours, très significative. L'ancienne Allemagne de l'Est sous le régime du communisme proposait un mode de garde public à 100 %, ce qui explique l'offre très satisfaisante des places en *kindergarten*.

Cette structure du *kindergarten* fait actuellement débat en Allemagne car la peur que les enfants n'y apprennent pas assez a surgi de l'étude PISA[4] – réalisée par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) –, qui place l'Allemagne à une place inférieure à celle attendue.

Il y a eu néanmoins des conséquences très positives à ce débat : le milieu de la petite enfance est devenu un sujet politique très médiatisé et l'opinion publique s'est saisi du sujet.

Quels professionnels ?

Dans les lieux d'accueil Petite Enfance, la plupart des professionnelles sont des éducatrices[5] (64 %) – les seules à pouvoir occuper un poste de direction –, suivies par les auxiliaires de puériculture (13 %). Le personnel sans formation représente 6 % et les socio-pédagogues seulement 2 %. La profession de puéricultrice n'existe pas.

Le choix d'employer des éducatrices est également historique. En créant les *kindergarten*, Fröbel avait créé la profession de *kindergärterin* («jardinière d'enfants») qui a évolué vers celle d'éducatrice (*erzieherin*). Au 19e siècle, à l'ère industrielle, très vite, sous l'influence de Fröbel, les institutions ne sont plus cantonnées à la seule garde des enfants – pour les protéger des accidents, de la maladie, de la délinquance. Elles ont étendu leur objectif à une préparation physique, intellectuelle et cognitive des enfants, en vue de leur entrée à l'école et dans le monde du travail. Il a été constaté alors un écart entre les compétences réelles et celles souhaitées du personnel. Le pasteur Theodor Fliedner avait déjà ouvert en 1836 un premier séminaire, plus axé sur la religion, pour des « professeurs des jeunes enfants». Friedrich Fröbel a ouvert en 1849 un centre de formation : l'*Institution pour l'aptitude générale à la vie par l'éducation et le développement de l'être humain*. La formation, payante, durait à l'origine une année. Théorique et pratique, déjà, elle s'articulait autour des contenus suivants : pédagogie, sciences humaines, religion, histoire, langues étrangères, dessin et chant. La théorie de Fröbel a évolué dans de nombreux aspects, bien que l'appellation « jardins d'enfants» se soit diffusée dans toute l'Europe et soit longtemps restée employée.

Quelle formation ?

En 1967, la conférence des ministres pour les affaires culturelles modifia la nomination «jardinière d'enfants» (*hortnerin*), qui a été remplacée par le métier d'éducateur, reconnu par l'Etat. Les centres de

formation pour ce métier sont les écoles ou les académies spécifiques.
L'évolution de la société ainsi qu'une prise de conscience suite aux résultats de l'étude PISA ont nécessité des changements qui ont pris effet en 2002. Cette décision est commune à toutes les régions mais son application, spécifique à chacune. Il a été convenu une reconnaissance mutuelle des diplômes entre toutes les régions.

• *Cadre:* c'est le «cadre réglementé pour la formation des éducateurs(trices)», suite à une décision de la conférence des ministres aux affaires culturelles du 28 janvier 2000.

• *Conditions obligatoires d'accès à la formation* – sans concours d'entrée, peu usité en Allemagne: pour toutes les régions, sont : soit le niveau de collège «Mittlerer Bildungsabschluss» ou un équivalent (la région de Berlin exige le baccalauréat) ; soit une expérience d'une année dans une structure d'accueil Petite Enfance ou une qualification équivalente (certaines régions ont créé une école, *Berufskolleg*, qui remplace ce stage pratique obligatoire).

• *Durée:* elle varie de quatre à cinq ans, dont deux à trois ans en centre de formation. La formation contient 3 600 heures : 2 400 d'enseignement théorique (dont 360 heures d'enseignement de matières générales et 320 heures dans des matières choisies par la région) et 1 200 de stages pratiques.

• *Contenu:* communication et société, théorie et pratiques éducatives, éveils créatifs et musique, écologie et santé, organisation, droit et administration et religion ou «*Ethik*» avec des questions de société.

Quelle gestion ?

En Allemagne, on distingue :

• *les gestionnaires privés*, qui gèrent presque deux tiers des institutions, sont principalement issus de l'église catholique (20,1 %) comme la Caritas (la plus grande institution), mais aussi issus de l'église protestante (17,1 %) comme la Diakonie ; d'autres gestionnaires privés sont le «Deutscher Paritätischer Wohlfahrtsverband», une grande association à vocation caritative (5,9 %), la «Arbeiterwohlfahrt», association caritative pour les ouvriers (4,1 %), la Croix Rouge allemande (2,3 %) et d'autres associations et personnes juridiques (11,1 %) ;

• *les gestionnaires publics* sont les municipalités ou les communautés des communes.

De nouvelles mesures

Le gouvernement vient de décider d'élargir l'offre de modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans d'ici 2013, avec la création de 500 000 nouvelles places dans des lieux d'accueil et chez l'assistante maternelle. Environ 30 % des enfants de moins de 3 ans profiteront ainsi d'une place en crèche. Cela correspond à la demande actuelle: 31 % des parents souhaitent faire garder leur enfant à partir de l'âge de 1 an.
Des mesures gouvernementales, comme un «manuel de management de qualité» et un programme de «bildung» pour chaque région, ont été élaborées. Ceci valorise le travail, souvent méconnu, des professionnels de la petite enfance.

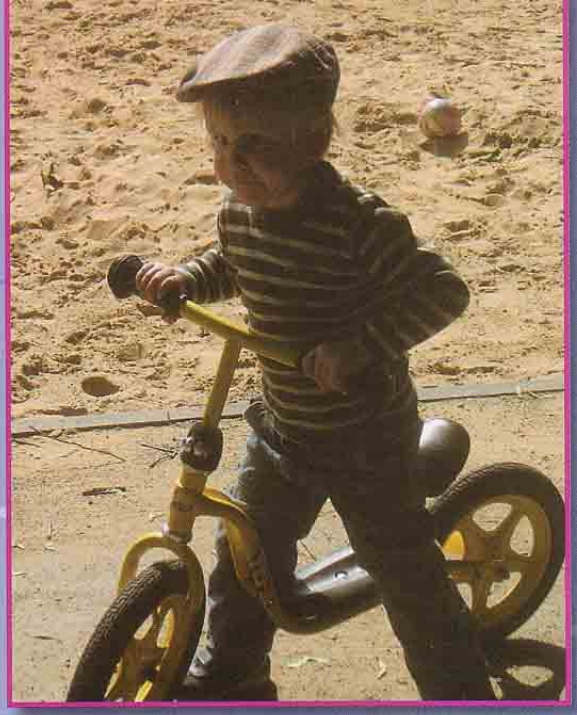

Bildung: encore une spécificité du système allemand, un terme qui ne trouve son synonyme ni dans la langue française, ni dans la langue anglaise ou encore espagnole: «*A la différence de ausbildung (formation), schulbildung (instruction) ou erziehung (éducation), le terme bildung, dans le sens où l'entendait Wilhelm von Humboldt, désigne de manière plus générale le processus de formation et d'«apprentissage du monde» par lequel les êtres humains deviennent des individus autonomes conscients de leur responsabilité sociale. Le mot bildung désigne, dans la perspective de la personne qui apprend, un processus d'apprentissage qui dure toute la vie. On ne peut se former (sich bilden) que soi-même, personne ne peut donner forme à l'autre*» (Petra Wagner).
Cela explique pourquoi l'Allemagne ne souhaite pas scolariser les enfants de 3 ans, car il est difficile de concilier l'apprentissage scolaire et la possibilité de développer les compétences selon le schéma du bildung.

L'Allemagne est un pays en pleine mutation, avec des pistes de réflexion très intéressantes et bien souvent complémentaires au système français. Une évolution à suivre de près. ▮

4 - L'étude PISA comparait les compétences des élèves à l'âge de 15 ans dans 33 pays du monde.

5 - En Allemagne, le terme ne comporte pas «de jeunes enfants», car le champ d'intervention inclut les enfants et les adolescents jusqu'à leur majorité.

[pour aller plus loin...]

Premiers pas
Etude comparée franco-allemande

Simone Wahl ▸ DohrmannVerlag Berlin, 2006 ▸ ISBN : 978-3-938620-046-5

Cet ouvrage est une étude comparée des systèmes éducatifs de la petite enfance (0-6 ans) en France et en Allemagne, y compris le concours d'entrée et les contenus de la formation du personnel pédagogique ainsi qu'un exposé sur les allocations familiales dans les deux pays. Sont présentés également seize interviews et articles de formateurs du milieu éducatif français et allemand, de politiques et de professionnels de l'éducation.